



Centre d'Animation du Pays de Sommières
 150 chemin de la Sarriette - BP 12032
 30252 SOMMIERES CEDEX 2
 Tél : 04.66.80.31.25 - saussinette@francas30.org



Centre d'Animation du Pays de Sommières
 150 chemin de la Sarriette - BP 12032
 30252 SOMMIERES CEDEX 2
 Tél : 04.66.80.31.25 - saussinette@francas30.org



Réservation Séjour Neige Élémentaire 2025

Nom et prénom de l'enfant : Age:

Nom du responsable :

(une fiche par enfant)

Séjour Neige Élémentaire	7-11 ans
Du 17 février au 21 février 2025	à Lioran
Poid :	
Pointure :	
Taille :	

**La totalité du montant est à régler à la réservation
 (chèques à libeller à l'ordre des Francas du Gard).**

Pour les familles qui le souhaitent, des aménagements de paiement seront possibles sur demande auprès du secrétariat.

L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation, par dossier d'inscription, selon le barème ci-après :
 - plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 35 € par personne ou 50 € par famille ;
 - entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
 - entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
 - entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
 - moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.
 Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'annulation

Fait le/...../..... Signature : _____

Réservation Séjour Neige Élémentaire 2025

Nom et prénom de l'enfant : Age:

Nom du responsable :

(une fiche par enfant)

Séjour Neige Élémentaire	7-11 ans
Du 17 février au 21 février 2025	à Lioran
Poid :	
Pointure :	
Taille :	

**La totalité du montant est à régler à la réservation
 (chèques à libeller à l'ordre des Francas du Gard).**

Pour les familles qui le souhaitent, des aménagements de paiement seront possibles sur demande auprès du secrétariat.

L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation, par dossier d'inscription, selon le barème ci-après :
 - plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 35 € par personne ou 50 € par famille ;
 - entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
 - entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
 - entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
 - moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.
 Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'annulation

Fait le/...../..... Signature : _____